



SANS LOGIS_{ASBL}

Maison d'Accueil pour Hommes agréée par la Région Wallonne - Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège (Belgique)

Téléphone : 04 226 32 72 Téléfax : 04 252 86 09 accueil.hommes@sans-logis.be

N° d'entreprise : 0414002532

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Cafétéria sociale

Amon Nos Hôtes

Introduction

Depuis 2023, l'ASBL Sans Logis comporte 5 unités d'établissement :

- La maison d'accueil Femmes et enfants ;
- La maison d'accueil Hommes et familles ;
- La maison de vie communautaire ;
- La Cafétéria sociale Amon Nos Hôtes : qui regroupe l'agrément Restaurant social, le projet Accueil de soirée du Relais Social du Pays de Liège et la subvention Accueil de jour du SPW – IAS (qui prépare l'agrément auquel la cafétéria prétend) ;
- Le Service d'insertion sociale Amon Nos Hôtes (SIS).

Préambule

Ce rapport d'activités 2025 signe la clôture du projet Accueil de soirée.

Après plus de 20 années de développement, ce projet perd le soutien historique du Relais Social du Pays de Liège qui l'avait fait naître.

Cette perte fragilise fortement la pérennité des activités de la cafétéria sociale Amon Nos Hôtes. 2026 devra permettre de trouver et développer les stratégies pour un retour à l'équilibre budgétaire.

1. Le fonctionnement



La cafétéria est agréée par le SPW – IAS en tant qu'*Accueil de jour* (appel à projets 2025 et inspection positive pour un agrément en 2026) et *restaurant social*.

La cafétéria sociale des Sans-Logis vise l'insertion sociale des personnes en situation de grande précarité et/ou d'isolement social. Elle est ouverte à un public très large où chaque personne, peu importe son statut socio-économique, est invitée à prendre place. Son objectif premier est de réinsérer les personnes qui vivent de façon isolée, sans contacts sociaux ou activités et qui souhaiteraient recommencer à vivre de façon plus active, créer des liens sociaux et/ou servir une cause.

L'équipe, financée en grande partie par le Relais Social du pays de Liège (RSPL), oriente son action au bénéfice des personnes en situation de grande précarité, définie par le RSPL comme « S.D.F., sans-abri, en recherche de logement ou d'hébergement ».

a. Travail en amont

L'accueil en soirée ne se révèle possible qu'après avoir pu effectuer en amont, c'est-à-dire en journée, plusieurs actions indispensables, permettant un accueil de qualité.

Ainsi, en matinée, plusieurs heures sont consacrées au nettoyage de la cafétéria et à la confection de diverses préparations culinaires. Ces tâches sont effectuées par nos nombreux bénévoles en insertion, issus du public cible et supervisées par l'équipe éducative. Le projet repose donc sur la participation active des usagers, valeur fondatrice du projet.

b. Accueil de soirée

La cafétéria sociale des Sans-Logis accueille ses bénéficiaires du lundi au vendredi, de 16h30 à 21h. L'accès est inconditionnel et encadré par une équipe éducative. Dix grandes tables permettent de se poser, de se rencontrer, d'échanger, de manger et boire à prix réduits. La participation financière des usagers poursuit – au même titre que le bénévolat – les visées de responsabilisation et de réappropriation d'une place active dans la société.

L'accueil de soirée constitue également le contexte propice à la détection des situations sociales nécessitant une attention particulière et une intervention de la part de l'équipe socio-éducative.

La participation des usagers a dû être légèrement augmentée en septembre 2025 pour faire face à l'inflation et la hausse des prix. Pour rappel, cette participation peut être maintenue au plus bas (rentabilité négative) grâce aux ventes « grand public » auxquelles participent activement les usagers-bénévoles, notamment la livraison de sandwiches et soupe au Carrefour Santé Social (Province de Liège).

Les indicateurs chiffrés montrent une fréquentation toujours en hausse. En 2025, 16.309 passages ont été recensés pour une moyenne de 70 personnes par soir d'ouverture (55 en 2024). Ce sont cette année 1740 personnes différentes (276 femmes et 1.464 hommes) qui auront franchi la porte de la cafétéria pour y trouver refuge et chaleur. Parmi celles-ci, nous observons une augmentation toujours marquée du public sans-abri : +31%. La fréquentation des femmes sans-abri a, quant à elle, augmentée de 150%.

En parallèle, nous observons une légère augmentation du nombre de repas : 9.102 en 2025 (8500 en 2024).

L'augmentation significative de la fréquentation du public sans-abri est observée dans les différents services d'accueil liégeois et traduit la paupérisation de la population sur le territoire.

c. Permanences sociales

L'équipe du projet Accueil de soirée, par le biais du travail de détection et d'accroche amorcé en soirée, développe un travail de réseau et de concertation en journée.

L'accueil est primordial, il est la raison première de la venue de l'utilisateur cherchant à se réchauffer, se sustenter ou se sentir en sécurité dans un cadre collectif.

Les fonctions d'accroche et de détection sont développées pendant l'accueil et incitent l'utilisateur à utiliser les permanences sociales proposées en soirée. Elles permettent l'émergence, la réception et l'analyse d'une première demande et visent à évaluer l'existence d'un réseau d'aide autour de la personne et à le développer si nécessaire. Le travailleur est vigilant à définir sa place dans ce réseau et à solliciter l'accord de l'utilisateur pour se mettre en contact avec ces partenaires.

Les permanences et entretiens socio-éducatifs en journée permettent le travail de réseau et de concertation, indispensable à la continuité de la prise en charge.

Si la présence de l'utilisateur « du soir » aux permanences ou entretiens en journée reste difficile à obtenir, l'élaboration en amont du travail de réseau permet d'inscrire cette première notion de continuité dans la prise en charge de l'utilisateur. Il ne s'agit pas de « faire à la place » mais bien de « baliser » le chemin pour permettre à l'utilisateur d'oser tenter l'expérience de l'insertion.

En 2025, nous dénombrons 73 permanences de soirée et 40 de journée, auxquelles s'ajoutent 116 rendez-vous en journée. 1.043 interventions ont ainsi pu être réalisées par l'équipe au bénéfice de 227 personnes différentes.

L'équipe s'entend sur la complexification croissante des situations rencontrées et une difficulté croissante chez les usagers à « sortir de la plainte » pour réussir à formuler une demande d'aide et d'accompagnement.

d. Les activités collectives

Le soutien récurrent de la Province de Liège, habituellement dédié au séjour organisé en remerciement des usagers-bénévoles, a été réorienté cette année, à la demande de la Province, vers des activités d'été proposées à l'ensemble des usagers de la cafétéria sociale et du service d'insertion sociale.

Les participants ont ainsi pu découvrir durant l'été :

- SeaLife à Blankenberge ;
- Le monde sauvage d'Aywaille ;
- Et les Thermes de Spa.

Avec le soutien de :



e. L'insertion sociale par le bénévolat

Amon Nos Hôtes a toujours prôné la participation active de ses bénéficiaires. Elle trouve sa concrétisation la plus évidente dans les activités de bénévolat proposées au public de la cafétéria sociale, permettant à l'usager de passer « de l'autre côté du comptoir », d'une identité d'usager à celle d'acteur d'une fonction d'utilité sociale.

Conscients de la nécessité du principe de « rupture » nécessaire à l'usager issu du contexte de la grande précarité qui souhaite se construire une identité « en dehors de la rue », l'équipe du projet Accueil de soirée a prévu des étapes transitoires permettant une implication évolutive dans le fonctionnement de l'institution. En effet, plusieurs prestations sont proposées en journée permettant de recouvrer un sentiment d'utilité sociale sans être en contact direct avec les pairs d'un milieu dont certains usagers souhaitent s'extraire.

L'intégration dans l'équipe des bénévoles est une étape importante. Elle souligne l'importance du sentiment d'appartenance à un groupe, valorisant et émancipateur. L'entraide au sein de l'équipe de bénévoles est capitale. Les travailleurs du projet portent donc une attention particulière à la dynamique de groupe et aux parcours individuels au sein de ce groupe. Le bénévolat des usagers est donc bien un vecteur d'insertion sociale.

Dans les perspectives d'évolution de ce projet, la présence et le nombre des travailleurs lors des activités de bénévolat devront être renforcés. Cette perspective rencontre un frein important avec la perte du soutien du Relais Social du Pays de Liège.

En 2024, 112 bénéficiaires se sont impliqués dans ce projet, dont 70 personnes sans-abri (respectivement 95 et 44 en 2024).

Plusieurs constats sont établis :

- Une augmentation générale des activités de bénévolat ;
- Les prestations de soirée sont plus prisées par les bénévoles ;
- Le public de rue est représenté de manière constante dans l'ensemble des activités bénévoles, tant au niveau de la file active que des prestations de journée et de soirée ;
- Une majorité des nouvelles inscriptions concernent le public de rue.

Ces premières analyses chiffrées du bénévolat permettent à la fois une confirmation de l'utilité recherchée de ce projet auprès du public sans-abri et une meilleure analyse des points d'attention quant à l'organisation des activités de bénévolat.

f. Plan grands froids

Chaque année, la cafétéria sociale des Sans-Logis participe, en partenariat avec le réseau partenarial du Relais Social, au dispositif du *Plan Grands Froids* (P.G.F.), qui vise à élargir l'accueil de jour, de soirée et de nuit, au profit des personnes sans-abri, confrontées aux conditions climatiques hivernales difficiles.

L'accueil de soirée s'avère plus actif et plus intense en hiver et il sollicite un **investissement important** de l'équipe socio-éducative.

Les modalités d'accueil, adaptées en 2022 pour limiter les situations d'agressivité et le sentiment d'insécurité, ont porté leurs fruits. Nous constatons, malgré ces dispositions, des faits de violence et d'agressivité de la part de certains usagers, envers leurs pairs et également envers l'équipe.

L'équipe d'Amon Nos Hôtes participe toujours à un **hub partenarial** et accueille au sein de ses locaux les travailleurs des abris de nuit (abri nuit de Liège et Thermos) afin de leur permettre la récolte des demandes d'hébergement. Cette collaboration, amorcée en septembre 2024 dans une situation d'urgence, a été pérennisée tout au long de l'année et se poursuivra jusqu'à la fin des travaux de l'abri de nuit de Liège à l'été 2026.

2. Les collaborations avec le service d'insertion sociale Amon Nos Hôtes

Le SIS et la cafétéria sociale forment une entité unique : Amon Nos Hôtes. Si leurs équipes, leurs missions et leurs fonctionnements sont différents, ils sont ancrés dans une philosophie commune, humaine et solidaire, qui prône la participation active.

Cette année, comme les précédentes depuis la crise sanitaire de 2020, le constat est marqué par une moindre confusion entre les services. Les participants du SIS ne fréquentent pas systématiquement la cafétéria sociale, et inversement. Cette tendance n'altère nullement les collaborations entre services. Elle confirme la diversité des activités offertes par Amon Nos Hôtes et chaque service en est une porte d'entrée.

Conclusion

Les valeurs de la cafétéria sociale confirment leur adéquation au processus d'insertion sociale :

- Avant tout, accueillir, répondre à l'urgence de la situation ;
- Ecouter ensuite et aller vers l'utilisateur, pour comprendre qui il est et où il en est de son rapport à l'insertion, à la société dans laquelle il vit ;
- Le mettre en lien avec des pairs, des aidants, des ressources ;
- Enfin, l'aider à trouver sa place, où il sera acteur de sa propre vie et pourra, lui aussi, être un soutien pour d'autres.

Les constats relevés en 2025, couplés à l'annonce de la fin du soutien du Relais Social, mettent en lumière un défi central et incontournable : Maintenir et pérenniser les activités du service. Une évaluation de ce point sera réalisée avant le mois d'octobre 2026 pour estimer ses capacités d'autonomie budgétaire.

Si des pistes concrètes de financement de la cafétéria peuvent être trouvées, d'autres défis devront être relevés, tels que :

- **Maintenir un accueil de qualité** en portant une attention aux publics spécifiques (femmes en rue, personnes souffrant d'assuétudes, personnes LGBTQIA+, ...) ;
- **Réorganiser le service** en fonction des moyens disponibles pour répondre au mieux aux besoins des usagers ;
- Développer les **stratégies de promotion du projet** ;
- Maintenir le **développement de la dynamique partenariale** par le renforcement des contacts avec le réseau et la rencontre de nouveaux partenaires ;
- Développer la prise en charge des personnes présentant une problématique liée à la **santé mentale**, ce qui englobe la quasi-totalité du public lorsque l'errance et la situation de sans-abrisme est considérée comme une souffrance ;
- **Développer des activités d'insertion** pendant et en dehors des heures d'accueil en collaboration avec d'autres services pour permettre une mixité des publics et favoriser la sortie de l'errance ;
- **Développer les activités de bénévolat**, notamment pour faciliter l'accès du public sans-abri en maintenant la visée du recouvrement de l'estime de soi, du sentiment d'utilité sociale et de l'appartenance à un groupe.

La demande d'agrément en tant qu'Accueil de jour a reçu un rapport positif du service d'inspection. Cependant, la subvention liée à l'agrément reste bien en-deçà des besoins réels de fonctionnement de la cafétéria. À l'heure actuelle, elle permet principalement le financement du poste de direction.

Le contexte socio-économique actuel nous contraint à repenser nos actions sous l'angle de l'efficacité (obligation de résultats), plutôt que de l'efficience (obligation de moyens). Nous sommes cependant convaincus que la qualité du lien tissé avec les personnes constitue la meilleure réponse à leur souffrance.

Entre affirmation des valeurs des Sans Logis et adaptation à ce contexte, l'enjeu principal de 2026 sera de permettre d'assurer la pérennité des activités de la cafétéria sociale Amon Nos Hôtes.

En ce sens, plusieurs pistes ont été explorées, sans pour autant avoir abouties à ce jour. Nous citerons :

- Une demande de subvention facultative auprès du ministre des Solidarités, Yves COPPIETERS ;
- Une candidature à l'appel à projets « Agir ensemble pour une Wallonie durable ! » de la ministre du Développement durable, Cécile NEVEN ;
- Une demande de subvention « Culture et Education permanente » à la Loterie Nationale
- Une demande d'agrément en tant qu'Initiative d'Économie Sociale ;
- Une réflexion autour d'un agrément en tant qu'opérateur de Promotion de la santé ;
- Une candidature à l'appel à projets « Alimentation saine » de la Colruyt Group Foundation ;
- Une candidature à l'appel à projets « Aide alimentaire » du Fonds Impact by Electro Dépôt ;
- L'introduction d'une demande de subvention auprès du Fonds « La Rainette » via la Fondation Roi Baudouin ;
- Le développement des collectes de dons, notamment via le démarchage d'entreprises marchandes et un crowd-funding.